

NO KILL au CAP (d'AGDE)

La pêche sportive au gros est un prolongement naturel de la pêche et marque la transition de la capture d'espèces littorales à celle des grandes espèces pélagiques en haute mer. Elle constitue une discipline sportive rigoureuse à part entière et se fond dans le processus d'exploitation durable des ressources disponibles, en visant des espèces de poissons pélagiques très combattifs, tels les thonidés, espadons, marlins, etc... La prise totale de ces espèces demeure mineure par rapport à la prise commerciale et, en tant que telle, n'a aucun effet négatif sur la pêche "locale" tout en apportant une activité économique synergique intéressante.

Instituée dans ses règles par Ernest HEMINGWAY, magnifiée par "le vieil homme et la mer", la pêche au gros est, dans une large mesure, une activité sportive qui combine tourisme et loisirs, respectueuse de la nature, puisque la plupart des espèces ainsi pêchées sont migratoires. L'International Game Fish Association (IGFA) a codifié les techniques et une éthique de cette pêche, qui a trouvé de nombreux adeptes dans la région Languedoc-Roussillon : le port du Cap d'Agde est à cet égard un port bien connu des pêcheurs sportifs, qui a vu naître en 1982 le Thon Club d'Agde et du Cap. Aujourd'hui présidé par Serge SOLER, le Thon Club du Cap d'Agde affilié à la FNPPSF

(Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France) s'adapte intelligemment à la réglementation de la pêche au thon rouge (espèce menacée), et va au-delà en prônant auprès de ses adhérents une pratique plus responsable et respectueuse de la ressource halieutique : finis les concours de pêche au gros où le critère essentiel était le nombre de prises et le plus grand poids de poisson ! Une nouvelle approche de cette pêche sportive se développe avec la pratique du marquage et du lâcher sur les espèces en danger, favorisant la conservation de ces espèces par la relâche du poisson dans l'environnement (no kill ou tag and release), tout

en permettant d'acquérir des informations sur les déplacements de ces espèces si elles sont à nouveau capturées.

Dans cet esprit, le Thon Club du Cap d'Agde s'est inspiré de ce qu'ont fait nos voisins espagnols et s'est rapproché cette année de la Fédération Méditerranéenne de Pêche Responsable (FMPR), présidée par Pierre FOURCADE : nos voisins organisaient en effet dans leur pays depuis 2003 une compétition prestigieuse, *le Défi Méditerranéen*, consistant en 7 à 10 manches et une finale à laquelle participent les trois premiers équipages classés de chaque manche. Le tour de force de Serge SOLER a été d'obtenir que le Cap d'Agde soit **le premier port français à obtenir de la FMPR l'organisation d'une manche de cette illustre compétition** qui se caractérise par la *traîne hauturière* et une *réglementation plus stricte* encore que celle de l'IGFA : soutenue et accompagnée tout au long des différentes manches de la compétition par des scientifiques français et espagnols (IEO : Institut Océanographique Espagnol), l'action de pêche, avec un nombre de cannes limité, des hameçons sans ardillon, l'interdiction des hameçons triples, des gaffes, des appâts vivants, etc, implique le marquage conventionnel (marques ICCAT), le mesurage, la prise de clichés photographiques, la pose éventuelle de balises par les scientifiques, puis la *relâche obligatoire* dans



de bonnes conditions des espèces pêchées (notamment les thons), tout cela sous l'œil d'observateurs affectés à chaque embarcation. *Ainsi, du 31 juillet au 2 août, a eu lieu au Cap d'Agde, la 7^{ème} manche de la plus prestigieuse compétition de pêche au gros en Europe : le Défi Méditerranéen* (après Port Segur-Calafell et Garrucha en Mai 2009, Ibiza et Cartagène en juin, Pollensa et Port Ginesta en juillet, la dernière manche devant se dérouler à Rosas les 29 et 30 août). La grande finale aura lieu les 19 et 20 septembre 2009 à IBIZA.

Cette 7^{ème} manche a réuni 24 équipages, originaires de Bandol à Barcelone, dont notamment 5 bateaux venus d'Espagne. Malgré des conditions météorologiques changeantes et une interruption de la pêche le samedi 1^{er} août, la compétition a vu s'affronter des pêcheurs aux techniques et aux cultures différentes ; il faut en effet reconnaître que la plupart des équipages français étaient plus familiers de la pêche au broumé que nos voisins espagnols, pratiquant savamment la pêche à la traîne. Ce constat se retrouve d'ailleurs dans le classement final de la compétition :

- 1^{er} : MAVIDA 1 (équipage espagnol embarqué sur BAROUDEUR) : 3 thons rouges, dont la pièce majeure mesurait 117 cm ;
- 2^{ème} : SANDOJU (équipage et navire du Cap d'Agde) : 1 thon rouge de 117 cm ;
- 3^{ème} : ESTRAM (équipage et navire espagnols) : 1 thon rouge de 109 cm ;
- 4^{ème} : RIFO 3 (équipage et navire espagnols) : 1 thon rouge de 106 cm.

Tous ont été récompensés par de beaux cadeaux et coupes, y compris deux équipages français qui avaient enregistré des prises le 1^{er} jour, mais n'ont pu être classés en raison de la neutralisation de cette journée :

- SONCEL, équipage et navire du Cap d'Agde, plus petit bateau engagé dans l'épreuve !
- PELICAN 2, équipage et navire de Marseillan.

Cette manche du Cap d'Agde a été une réussite totale, à mettre au crédit du Thon Club, avec une organisation parfaite et des moyens exceptionnels mobilisés grâce à l'appui de nombreux sponsors publics et privés sans qui la compétition n'aurait pu avoir lieu : un chapiteau de 33 m de long et des tentes d'accueil (public, presse, animations, buvette), un bateau rapide de liaison, un relai radio performant, des équipements informatiques, 2 caméramen et 2 photographes professionnels embarqués, un hélicoptère pour

les prises de vue, des simulateurs de pêche mis à la disposition du public, la projection des photos et des films de la compétition sur grands écrans, etc...

Le public, venu nombreux, doit trouver de nouveaux repères, puisqu'il n'y a plus d'exposition de poissons morts, mais nul doute que les images de capture et de relâche remplaceront avantageusement cette ancienne pratique. Quant à l'intérêt des pêcheurs pour cette nouvelle approche, il est réel et il est probable que dès l'an prochain un second port français pourrait être retenu, ainsi qu'un port italien et peut-être un port algérien, donnant une dimension véritablement méditerranéenne au Défi.

Enfin la manche capagathoise du Défi Méditerranéen a enregistré avec beaucoup de plaisir et de fierté la participation de l'équipe de France représentant le Big Game Fishing Club de France et le Thonine Club de Bandol, avec le navire Loulou : Gérard Aprile et Christian Munoz ont en effet participé depuis de nombreuses années au prestigieux Trophée international Ernest Hemingway organisé à Cuba selon la règle absolue du no kill. Fait exceptionnel, ces pêcheurs, auxquels il convient d'associer Norbert Chassery (absent au Cap d'Agde pour raisons personnelles) ainsi que le marin Rodolfo Barcelo Rodriguez, ont remporté ce trophée en 2005, 2006 et 2009. Sur les 13 pays participant régulièrement depuis 59 ans à cette compétition de haut niveau, *aucune équipe nationale n'avait jamais accompli cet exploit*, ce qui a permis à ces pêcheurs d'être, pendant une année, les gardiens de la coupe historique et mythique, en argent massif, qu'avait fait réaliser E. Hemingway et qu'avaient gagnée Fidel Castro et Che Guevara. Cette coupe n'avait jamais quitté Cuba jusqu'à ce jour, et nos amis Aprile et Munoz se sont personnellement engagés à assurer sa sécurité et son retour. Leur participation à la manche Agathoise du Défi Méditerranéen en a donc renforcé le lustre et a apporté une caution supplémentaire à son éthique.

Une nouvelle approche de la pêche sportive est ainsi née sur notre littoral méditerranéen, augurant à coup sûr d'un prochain développement de ce type de pêche qui démontre une volonté profonde de changement de comportement, à tel point que le Thon Club du Cap d'Agde a décidé de modifier la formule de sa compétition traditionnelle intitulée "Challenge Guéno" : ce concours, qui se déroulera le 15 août prochain (avec report éventuel au lendemain en cas de mauvaises conditions météo), sera dès cette année une épreuve open toutes pêches au gros (broumé, traîne, lancer et jigging) en no kill. Souhaitons que cette initiative soit très largement suivie par d'autres clubs.

Jean-Claude CHAULET